

# DYNAMIQUES SOCIALES

BULLETIN D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT DE RECHERCHE SUR LES DYNAMIQUES SOCIALES



MAI-AOÛT 2023  
N° 2

## SOMMAIRE

<b>Editorial.....</b>	<b>1</b>
<b>Thématique libre.....</b>	<b>2</b>
1. <i>Un regard autour du veuvage au Gabon</i> NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia.....	2
2. <i>Les interdits alimentaires chez les Mitsogho, élément de discrimination et de domination: le cas de gnama ya tôno</i> MOGOA BOUSSENGU Amélie.....	4
3. <i>Le profil de la citoyenneté projetée par le manuel de géographie, le Gabon, en vigueur au secondaire</i> BISSELOU GNELE.....	7
<b>Vie du département.....</b>	<b>9</b>
1. Nomination .....	9
2. Colloque.....	9
3. Communication.....	9
4. Inscrit au CAMES, Session Juillet 2023.....	9
<b>Evènement à venir.....</b>	<b>10</b>
<b>Infos en images.....</b>	<b>10</b>
<b>Présentation des auteurs.....</b>	<b>14</b>

## EDITORIAL

Par **RENAMY ZIZA SOUGOU Judith Rachel**,  
*Chargée de Recherche*  
*Laboratoire de Recherche sur les Espaces de Travail, les Identités et le Changement Social (LARETICS-IRSH)*



Le Département de Recherche sur les Dynamiques Sociales (DRDS) fait partie de l'Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) situé sur le Campus de l'Université Omar Bongo (UOB). Créé en 1976 sur le décret n°01181/PR/MRSEPM du 18 décembre 1976, l'IRSH est un établissement public à caractère scientifique et technique chargé de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de recherche scientifique.

Le DRDS vient de se doter d'un nouveau Bulletin d'informations appelé Dynamiques Sociales. Ce Bulletin qui paraît quadri semestriel est consacré à la diffusion des recherches effectuées dans le cadre des quatre (4) laboratoires qui composent ledit Département, à savoir :

- le Laboratoire de Recherche sur les Espaces de Travail, les Identités et le Changement Social (LARETICS);
- le Laboratoire de Recherche sur la Famille, la Santé et le Corps (LAREFSAC);
- le Laboratoire de Recherche sur l'Environnement, la Gouvernance et les Institutions Publiques (LAREGIP);
- et le Laboratoire de Recherche sur les Conduites Humaines et Pratiques Sociales (LARCHPC).

Ainsi, les problématiques traitées par les chercheur(e)s en fonction de leurs spécialités permettent de réitérer l'idée d'un croisement des axes de recherches.

Ce nouveau Bulletin a pour finalité de rendre visible et de valoriser les travaux des chercheurs au sein et en dehors du DRDS.

Ces travaux de publications peuvent être des résumés de recherche en cours, des résumés d'interventions scientifiques dans les colloques, des évènements scientifiques à venir, des comptes rendus de lecture, de journées de réflexions ou de journées d'étude.

## THEMATIQUE LIBRE



### Un regard autour du veuvage au Gabon

Par **NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia**,  
*Attachée de Recherche.*

*Laboratoire de Recherche sur la Famille, la Santé et le Corps (LAREFSAC-IRSH)*



Cette réflexion sur « Un regard autour du veuvage au Gabon » part d'un constat auprès de proches ayant perdu un conjoint. La perte d'un être cher est une épreuve en soi pour les survivants. Dans la tradition, lorsqu'on perd son conjoint on doit se soumettre aux rituels qui ont pour but de faciliter la séparation. Le conjoint survivant est alors pris en charge, pendant une période définie en commun accord par les familles, pour effectuer son travail de deuil. Cette période, en générale, fait suite à l'enterrement et peut aller jusqu'à une année voir plus.

Plusieurs étapes sont alors indispensables pendant cette période de veuvage. Après les pleurs spontanés à l'annonce du décès, « un protocole » est mis en place pour « sécuriser » le conjoint survivant d'éventuelles « batailles » mystiques et physiques avec la belle famille. Ensuite, une personne, ayant elle aussi perdu son conjoint, est désignée pour prendre soin du veuf ou de la veuve durant la durée du veuvage.

Cette personne se chargera durant toute cette période de prendre soin du veuf ou de la veuve, de l'accompagner pour ses besoins primaires, de veiller aussi à sa santé. Le veuf ou la veuve, doit se soumettre à certains rituels obligatoires : il y a les moments de pleurs, des lamentations où il faut rappeler la mémoire du disparu, il y a des pourparlers où il peut lui être demandé de raconter les faits liés à la maladie ayant entraîné la mort du disparu.

Parmi les « interdits » liés au décès du conjoint, il y a chez certains groupes ethniques, le fait pour le conjoint survivant de ne pas assister à l'enterrement. Par contre, lorsque la dépouille quitte le lieu du deuil pour le cimetière, il va participer au rituel de bain avec des feuilles et autres accessoires. Ici l'objectif principal de ce rituel serait d'empêcher le retour du conjoint décédé de venir "chercher" le veuf ou la veuve.

Les rituels liés au veuvage ont donc pour but, selon (Halbwachs 1972), de canaliser « l'expression des émotions ». Le veuf ou la veuve doit observer une certaine posture de recueillement liée à son état. L'importance du travail de deuil a été mis en lumière par plusieurs travaux à la suite de Freud. Tous soulignent l'importance de ces moments de transition qui marquent la séparation entre les survivants et le disparu. La vie doit se poursuivre après la perte d'un être cher.

Lagache (1938), va montrer comment les rites liés au deuil peuvent faciliter la séparation entre les vivants et les morts. Un deuil ne dure pas perpétuellement, il arrive un moment où, il faut accepter cette séparation et continuer à avancer. Ces rites vont accélérer le travail de deuil par l'acceptation de cette séparation et atténuer les sentiments de culpabilité, de colère qui peuvent exister chez le conjoint survivant.

Aujourd'hui, les expressions liées au deuil n'obéissent plus aux pratiques anciennes. Le deuil relève plus de la sphère privée.

La durée du deuil, en cas de la perte d'un conjoint pouvait être de plus d'un an pour la femme, avec les réalités actuelles ces dispositions ne sont plus appropriées.

Voici quelques extraits de discours recueillis auprès d'un veuf et d'une veuve. Monsieur Antoine vient de perdre son épouse dans des circonstances douteuses selon la belle famille, après 22 ans de vie commune et 10 ans de mariage à la coutume et à l'état civil, ils ont 6 enfants.

Après l'agitation de l'annonce du décès de son épouse, il est suggéré à Monsieur Antoine de se mettre à l'écart et d'observer une certaine attitude. Refus catégorique de sa part. Sa famille et ses amis ont tenté de lui faire changer d'avis, sans y parvenir. Son attitude « rebelle » va se poursuivre tout au long de la durée du deuil (2 à 3 semaines).

Pour lui : « je suis chrétien, je ne peux pas faire ce que vous me demandez, ma femme et moi étions mariés à l'église, tout ça, c'est le diable, laissez-moi pleurer ma femme... Les gens prennent les décisions à ma place, alors que je suis là, ils ne me consultent pas... Je suis l'époux, j'ai tous les droits..., je vais tout gaspiller... ».

Madame Marie Laure est veuve depuis peu, mariée pendant 30 ans (mariage polygame), elle a 5 enfants avec son époux. Une femme respectueuse, « soumise » quand il faut.

Elle se plie aux rituels liés au deuil mais avec une attitude un peu rebelle aussi, elle accepte de pleurer comme le veut la coutume, en chantant, rappelant certains faits de sa rencontre avec son défunt époux... Entre l'annonce du décès et la levée de terre, son veuvage dure 2 mois.

Elle accepte aussi de participer au rituel du bain de purification, elle n'accompagne pas son défunt époux au cimetière comme le veut sa tradition.

Elle est entourée, pendant cette cérémonie de ses sœurs qui vont former autour d'elle, pendant son veuvage, un « bouclier » dans le but d'empêcher que les « ennemis » ne l'attaquent. Fidèle d'une église de réveil de la place, elle fait venir, en cachette, une diaconesse sur le lieu du deuil, avec l'appui de la personne qui prend soin d'elle, elle va alors bénéficier d'un rituel spécial barrage mystique et spirituel à l'abris des regards.

Pour elle : « avec les gens de cette famille-là, il fallait être vigilant, ils me cherchent depuis surtout cette Ya M. je ne sais pas pourquoi elle est contre moi. Elle a passé tout le temps à me dire de pleurer pour tous les biens que son frère a fait pour moi... pour le bonheur qui m'attend, pour elle et les autres, les enfants vont travailler et c'est moi qui vais me réjouir... c'est une sorcière celle-là... heureusement maman Angy m'a aidé dans la prière ».

### Références bibliographiques

**Halbwachs, M. (1972).** L'expression des émotions et la société, in « revue turque de morale et de sociologie » 5, 1939, p. 42-59, repris dans id., Classes sociales et morphologie, Paris, Éd. de Minuit, 164-173.

**Lagache, D. (1938).** Le travail de deuil, Revue française de psychanalyse, (Paris), Vol. 16, n°4, Les éditions Denoël.

### Les interdits alimentaires chez les Mitsogho, élément de discrimination et de domination: le cas de gnama ya tîno

Par **MOGOA BOUSSENGUI Amélie,**  
Attachée de Recherche.

Laboratoire de Recherche sur  
l'Environnement, la Gouvernance et les  
Institutions Publiques (LAREGIP-IRSH)



L'organisation sociale des peuples subsaharien est régie par les interdits. « Les interdits sont des impératifs institués par un groupe, une société et qui prohibent un acte ou un comportement » (Sangaré, 2011). Ils font partie des règles de conduite traditionnelles. Ces pratiques sont observées au Gabon particulièrement chez les Mitsogho. Le rapport que les Mitsogho entretiennent avec les interdits culturels, réside dans le souvenir d'un savoir partagé pensé comme un héritage ancestral. Notre intérêt s'est porté sur les interdits alimentaires, liés aux animaux prohibés aux femmes appelés *gnama ya tôno*. « Les interdits alimentaires sont un marqueur auquel les sociétés se réfèrent pour identifier les croyances et distinguer les croyants » (Prudhomme, 2016 : 113). Le problème posé par ce travail est celui du caractère anachronique des interdits face à l'occidentalisation des sociétés traditionnelles gabonaises.

L'objectif de ce travail est de rendre-compte de la manière dont les interdits qui constituent un objet de discrimination et de domination des hommes sur les femmes, connaissent dans un contexte moderne une déclinaison.

### ***Gnama ya tôno*, animaux liés aux interdits et leur symbolique**

L'expression *gnama ya tôno* composée en deux termes : *gnama* (viande) et *tôno* (palabre), signifie « les animaux à palabre » selon la conception traditionnelle mitsogho. Quels sont les animaux qui rentrent dans ce contexte ? Nous avons le serpent, la genette, la mangouste, la civette, etc.

-le serpent *gnogho*, souvent représenté par le *tsopo* chez les Mitsogho, il symbolise l'arc-en-ciel *nungu*. Le *tsopo* est une courte machette qu'une personne hérite pour planter et qui serait à l'origine d'une production abondante. Les manipulations du *tsopo* par les détenteurs nécessite souvent des sacrifices et ce serait donc les ventres des femmes qui sont donnés en contrepartie des biens-faits.

-la genette *gheyobo*, est un animal utilisé dans certaines pratiques rituelles. Les discours ne manquent au tour de l'usage de cet animal : *andé na gheyobo sa etombo*, c'est-à-dire « il a une genette pour le flairer ». Ceci pour dire que dans le monde invisible, les sorciers s'en serviraient pour rentrer en contact avec les personnes qu'ils transforment en proies au même titre qu'un chien envoyé par son maître pour traquer une bête.

- la mangouste *kènga* est un animal souvent exalté dans les contes pour sa beauté. Utilisé comme objet rituel, il est transmis à certaines jeunes filles pour la séduction des hommes riches et la production des biens matériels au sein de leurs familles. En retour du pouvoir que leurs donnent les parents, elles ne doivent jamais enfanter.

- la civette *mosingui*, est animal dont on utilise la peau dans les rites et rituels (*Bweté, Mweyi, ombwiri*). Elle sert aussi dans les traitements de l'esprit humain. Selon certains de nos informateurs, on utilise la civette pour transférer aux jeunes filles la beauté afin de séduire les hommes riches, pour subvenir aux besoins de leurs familles, en contrepartie de leurs maternités.

Ces animaux faisant intervenir le pan du sacré, rentrent dans la composition de certains fétiches chez les Mitsogho. Ceux qui les utilisent reconnaissent en eux un pouvoir et une puissance.

### **Gnama ya tôno : objet de discrimination et de domination**

Pour éviter les « palabres » avec les femmes, les hommes se sont appropriés ces animaux. C'est ainsi qu'ils ont décidé d'en faire leur affaire personnelle, en interdisant leur consommation aux femmes. En excluant la femme et en faisant de ces animaux une spécificité masculine, on se situe dans des rapports sociaux de sexe, dominant (homme) et dominé (femme). Ces animaux révèlent le comportement discriminatoire intragroupe, c'est-à-dire émettre un traitement différent aux membres du groupe.

Ces animaux constituent également un enjeu de pouvoir, en ce sens qu'ils rentrent dans la constitution des fétiches. « Les énoncés lapidaires des interdits et de leurs sanctions imposent à la pensée et à la sensibilité l'assimilation d'un code dont les stipulations rappellent que par-delà sa finalité propre, tout acte a une résonance symbolique » (Bonte et Izard, 2002 : 382). Pour la bonne gestion du groupe et s'assurer une certaine notoriété, ils ont élaboré ces interdits afin de garder le contrôle sur les femmes.

### **Bouleversements des interdits alimentaires dans un contexte moderne**

Les bouleversements actuels font que certains savoirs culturels tels que les interdits ne soient plus respectés. Les propos recueillis sur le terrain :

« les temps ont changé », « nous ne sommes plus au village », montrent une rupture avec le contexte traditionnel qui a institué ces interdits. Par ces expressions, nous nous accordons avec Bonte et Izard qui déclarent : « Les transgressions sont des déchirures dans le voile pudique que la culture s'efforce de jeter sur les rapports du social et du mental. » (Bonte et Izard, 2002 : 382).

A travers ce texte, on saisit les diverses interprétations dans les représentations contemporaines des interdits liés à *gnama ya tôno*. Ces interdits, moyens par lesquels les hommes s'assuraient leur pouvoir de domination, sont tombés aujourd'hui en désuétude surtout dans les zones urbaines où les bouleversements sociaux sont de plus en plus prégnants. Toutefois, la transgression des interdits n'a pas forcément affecté l'usage de ces animaux dans les rites et rituels.

### **Bibliographie :**

- **Bonte Pierre & Izard Michel**, 2002, Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Paris, PUF.
- **Locoh Thérèse, Meron Monique**, 2006, « Le « genre » interdit ? », Travail, genre et sociétés, 16, p. 119-122
- **Mogoa Bousseguie Amélie**, 2015, Rapports de force. Usages et circulation des objets culturels et rituels en milieu mitsogho au Gabon, Thèse de doctorat, Université Montpellier 3.

-Prudhomme Claude, 2016, « Interdits alimentaires, religions, convivialité. Dis-moi ce que tu ne manges pas, je te dirai ce que tu es ? », Dans Histoire, monde et cultures religieuses, 39, p. 113-144.

- Sangaré Adiaratou, 2011, « Culture : Totems et Interdits dans la tradition Malienne », Le Républicain.

-Zézé Béké P., 1986, « Les interdits alimentaires chez les Nyabwa de Côte-d'Ivoire », In: Journal des africanistes, tome 59, p. 229-237.

## Le profil de la citoyenneté projetée par les manuels de géographie en vigueur au secondaire

Par **BISSELOU GNELE**,

*Attaché de Recherche.*

*Laboratoire de Recherche sur les Conduites Humaines et les Pratiques Cliniques (LRCHPC-IRSH)*



Dans mes travaux de recherche, je m'intéresse à l'enseignement des controverses aux fins d'éduquer à la citoyenneté, plus particulièrement au débat démocratique. Par exemple dans le cas de l'exploration des représentations de la citoyenneté projetées par les manuels

scolaires de géographie en vigueur au secondaire en contexte gabonais, j'ai souhaité débusquer le modèle de citoyenneté promu par l'enseignement de ces acteurs incontournables des situations de classes. Cet intérêt tient à plusieurs raisons, notamment le déficit démocratique, l'endettement chronique, la paupérisation des deux tiers de la population, l'absence des infrastructures de base pour le bien-être des Gabonais et des Gabonaises, qui, chacun à sa façon, interpellent la question de la citoyenneté et celle de l'éducation à la citoyenneté. Étant donné que l'éducation à la citoyenneté renvoie à l'école et, éventuellement, à l'enseignement de la géographie car à l'instar de l'histoire et de l'éducation civique ou de l'instruction civique, la géographie participe à la formation du citoyen et de la future citoyenne.

En lien avec ce qui précède, on peut dire que la problématique de la citoyenneté se met en place à travers la colonisation française du territoire actuel du Gabon. C'est donc un héritage colonial imposé comme modèle aux populations de cette ancienne colonie française, et qui n'aurait pas donné lieu à une véritable intégration par les populations gabonaises. À ce propos, plusieurs auteurs parlent d'un mimétisme institutionnel, et que la notion d'État (avec ses fondements, ses implications tant pour les individus que pour les groupes ethniques) n'aurait pas été maîtrisée par les pouvoirs postcoloniaux. D'où les va-et-vient que l'on peut observer entre le multipartisme et le monopartisme depuis 1960 qui attestent de cet échec. C'est pourquoi, il est pertinent d'interroger les institutions qui éduquent à la citoyenneté, entre autres l'école.

Sur le parcours assez long de l'histoire de la citoyenneté, on peut relever que le concept a subi de multiples mutations. Cependant, un consensus existe autour des principales dimensions. Il s'agit de la conception de la liberté privée protégée par les droits, de la conception républicaine, de la conception différenciée et, enfin, de la conception communautaire. Mes préoccupations de recherche en socio-didactique trouvent en effet dans cette diversité de conceptions des éléments d'analyse susceptibles de repérer le profil de la citoyenneté et, partant, de l'éducation à la citoyenneté enseigné par les manuels de géographie au secondaire. Sachant que le citoyen ou la citoyenne géographe, tel qu'on peut en établir le profil idéal, devrait être autonome, conscient(e) et éclairé(e). Il/elle devrait être apte à cerner les tenants et aboutissants des aménagements de territoires, à en discerner les intentions, à faire des choix pour le devenir des sociétés, à évaluer les droits et devoirs des individus et des collectivités sur les territoires, et enfin, à apprécier les jeux et les enjeux de pouvoirs dans l'espace à différentes échelles. Cette façon d'envisager la citoyenneté à la particularité de préfigurer une géographie en actes, pour une éducation à la démocratie.

Comme je venais de l'indiquer, mes travaux de recherche ont consisté à repérer, à partir d'un cadre d'analyse, le profil ou le modèle de la citoyenneté projeté par le discours des manuels scolaires de géographie du secondaire. Pour élaborer ce cadre, la dimension juridico-politique, la dimension d'appartenance identitaire,

la dimension inhérente aux pratiques citoyennes et la dimension des compétences communautaires ont été les plus représentatives pour répondre à nos préoccupations de recherche.

De manière générale, les discours à l'étude font explicitement mention de l'État, du territoire, de l'exercice des droits et des devoirs, de l'appartenance identitaire et du «vivre ensemble». Toutefois, l'enseignement de ces dimensions est peu problématisé, même si en sécrétant un discours identitaire et unitaire, les manuels informent l'élève de ce projet en le légitimant. Les mêmes discours enseignent aussi un «vivre ensemble» qui tend à occulter les particularismes et l'hétérogénéité de la société gabonaise. Autrement dit, si les discours explicites des manuels insistent sur les notions de construction nationale et de territoire national, les discours implicites indiquent plutôt un retour aux valeurs ethno-communautaires ancrées dans l'espace local clos. Au total, on relève que les discours des manuels proposent bel et bien des notions et des concepts liés à la citoyenneté. Cependant, leur traduction en contenus ou thèmes d'enseignement ainsi que leur problématisation me semblent peu propices à la formation de citoyens et de citoyennes réflexifs et avertis. Si l'on s'appuie sur les dimensions de la citoyenneté évoquées plus haut, il apparaît, en effet, que ces discours tendent à promouvoir une citoyenneté passive, proche de la conception républicaine de la citoyenneté héritée de la colonisation française.



## VIE DU DEPARTEMENT

### 1. Nomination

- **Directeur Général Adjoint de la Recherche: Dr. MOUSSAVOU Georges** (Mai 2023)
- **Cheffe de Département par intérim: Dre. RENAMY ZIZA SOUGOU Judith Rachel** (23 juin 2023)

### 2. Colloque

Colloque international organisé à Libreville les **30 et 31 mai 2023** sur **le Sport et l'Education Physique..**

### 3. Communication

- **RENAMY ZIZA SOUGOU Judith Rachel & ZIMA EBAYARD Minault.** *Intérêt de la pratique d'activités physiques en milieu professionnel* (30-31 mai 2023)
- **MISSIOUMBOU Paul.** *La gestion de l'héritage des événements sportifs organisés par le Gabon: CAN 2012-2017* (30-31 mai 2023)
- **ETOUGHE-EFE Jean-Emery.** *Les footballeurs et leurs "fétiches". Ces petits gris-gris qui "donnent" victoire* (30-31 mai 2023)
- **NGUIMBI AZINNONGBE Prisca & BOUNGAT OSSAWA Odile.** *Football professionnel féminin au Gabon: problèmes et perspectives* (30-31 mai 2023)

- **MBOMO Boris.** *Le développement du sport et la détection des talents au Gabon* (30-31 mai 2023)
- **BOUNDAT BOUNDAT.** *Sport et fétichisme au Gabon: un ancrage culturel* (30-31 mai 2023)
- **BALONDJI Steeve-Thierry.** *Rhétorique de l'équivoque au cours pratique de gymnastique et représentation de l'EPS chez les jeunes filles en milieu scolaire* (30-31 mai 2023)
- **EKANG MVE Arielle.** *Maternité et carrière sportive. La planification familiale chez les sportives gabonaises* (30-31 mai 2023)
- **MOUSSAVOU Georges.** *Déficit d'infrastructures sportives: une entrave à la socialisation par l'EPS* (30-31 mai 2023)
- **SALLAH Noëlline.** *Sport d'élite, sport scolaire et évaluation du degré de culture sportive chez les jeunes filles scolarisées* (30-31 mai 2023)
- **NDONG BEKALE Jules Simon.** *L'Institut National de la Jeunesse et des Sports de Libreville, de 1974 à 2023: une évolution controversée* (30-31 mai 2023)
- **NDONG BEKALE Jules Simon.** *L'Impact de coopération sportive occidentale dans la gouvernance olympique en Afrique noire subsaharienne: l'exemple du Gabon* (30-31 mai 2023)

### 4. Inscrit au CAMES, Session Juillet 2023

- Dre. BADJINA EGOMBENGANI Linda Joëlle (CR)
- Dre. OBAME Noëlline épouse SALLAH (MR)

## EVENEMENTS A VENIR

- Ouvrage collectif sur le thème **"La Covid 19: Quelles leçons retenir?"** .Sous la direction d'ETOUGHE-EFE Jean-Emery (ouvrage collectif).
- Revue Gabonaise des Conduites Humaines (RGCH). **La journée de travail continue.** "En hommage au Pr. BOULINGUI Jean-Baptiste". Sous la direction de RENAMY ZIZA SOUGOU Judith Rachel & ETOUGHE-EFE Jean-Emery.
- Organisation de la journée de départ à la retraites des collègues du DRDS
- Organisation de la cérémonies des récipiendaires CAMES/IRSH/IRAF/IRET 2023

## INFOS EN IMAGES

### ACTIVITES DRDS ET IRSH

- Colloque international sur **le Sport et l'Éducation Physique. 1960-2023: 63 ans de sport et d'éducation physique au Gabon. Regards croisés et perspectives en vue de la redynamisation du paradigme sportif** (30 et 31 mai 2023 - CENAREST)



**Photo 1:** Mrs Ghislain Méné M'Élla, Boundat Boundat (*Communicants*) et Jean-Emery Etouhé-Efé (CST-CENAREST).

**Photo 2:** Mme Sandra Obono et Mr. Parfait Rapotchombo (*Participants*).



**Photo 3:** Mmes Noëlline Sallah, Rachel Renamy Ziza Sougou et Odile Boungat Ossawa, *communicantes* et *membres du comité d'organisation*.



**Photo 4:** Mme Chantal Mindzié (*Modératrice*).



**Photos 5 et 6:** Mme Arielle Ekan Mvé et Mr. Paul Missioumbou, *communicantes* et *membres du comité d'organisation*.



**Photo 7:** Mme Aimée Patricia Ndembi Ndembi, *Rapporteur* et *membre du comité d'organisation*.

**Photo 8:** Mmes Rachel Renamy Ziza Sougou (*Communicante*) et Linda Badjina Egombengani (*Maîtresse de cérémonie* et *membres du comité d'organisation*).



**Photo 9:** *Photo de famille*

- Journée d'étude portant sur **Ludovic OBIANG : Une trajectoire, des vies multiples** (vendredi 02 juin 2023 - CENAREST)



**Photo 1:** Pr. Ludovic OBIANG, le musicien.



**Photo 2:** Quelques participants du DRDS.

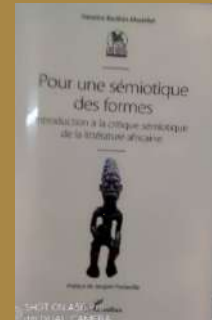
**Photo 3:** Communicants et membres du comité d'organisation



- Colloque international du GREPOD : **Autour des femmes et hommes d'Etat. Figures locales, nationales et internationales d'Afrique et du Gabon contemporains** (22-23 juin 2023 à l'Université Internationale de Libreville - ESSASSA)



- Vernissage. **Pour une sémiotique des formes. Introduction à la critique sémiotique de la littérature africaine** (10 mai 2023 - CENAREST)



Pr. Georce Berthin MADEBE, Directeur de Recherche CAMES/HDR, enseignant/Chercheur associé et Membre international du Centre de Recherches Sémiotiques de l'Université de Limoges (France) Lauréat du Programme "Directeur d'Etudes Associés" de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris

- **Fête du Travail du SYNAATREST** (1er mai 2023 - CENAREST)





Photo de famille

## EVENEMENTS HEUREUX

- **Carnet rose**



Bébé de Diane  
Essomeyo (DRDS -IRSH)  
16 juin 2023 - Libreville

- **Mariage**



**Photo 1 et 2:** Mariages Civils de Georges  
MOUSSAVOU (DRDS-IRSH)  
10 et 25 juin 2023 - Libreville



Mariage Civil de  
Dieudonné TOKO SAJOUX  
(IRSH)  
1er juillet 2023 - Libreville



**Photo 1 et 2:** Mariage Coutumier de Sandra et  
Jérôme (DRDS-IRSH)  
3 et 4 août 2023 - Alen Esseng (Bitam)

## PRESENTATION DES AUTEURS

**NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia** est Attachée de Recherche. Ses travaux portent sur la santé sexuelle et reproductive ainsi que les transmissions générationnelles. En 2019, elle a co-écrit un article intitulé « Midwives and Post-Abortion Care in Gabon: “Things have really changed” » publié dans le Health and Human Rights Journal. Elle est également la co-fondatrice et la présidente du Réseau d’Afrique Centrale pour la Santé Reproductive des Femmes (Réseau GCG).

**E-mail:** ndembipatricia@yahoo.fr

**MOGOA BOUSSENGUI Amélie** est Attachée de recherche. Elle travaille sur des questions anthropologiques liées au groupe ethnolinguistique mitsogho, en ayant un accent singulier sur les usages des objets rituels, leur circulation et les conflits générés.

**E-mail:** mogoaamelie@yahoo.fr

**BISSELOU GNELE** est Attaché de recherche en Didactique des Disciplines. Ancien Directeur Adjoint Chargé du Secondaire Général de l’Institut Pédagogique National. En 2021, il a écrit un article intitulé “La didactique, une discipline encore inconnue au sein du dispositif de formation des enseignants et enseignantes au Gabon” publié dans *La didactique en question au Gabon: Fondements, enjeux et pratiques*.

**E-mail:** bisgnele1959@gmail.com

## COMITE DE REDACTION

### Directeur de rédaction

CR. MOUSSAVOU Georges

### Rédacteur en Chef

MR. SALLAH Noëlline

### Secrétaire de rédaction

CR. RENAMY ZIZA SOUGOU Judith Rachel

### Membre du comité de rédaction

Dre. EKANG MVE Arielle

CR. BADJINA EGOMBENGANI Linda Joëlle

### Comité de lecture

MR. ETOUGHE-EFE Jean-Emery, MR. SALLAH Noëlline, CR. MOUSSAVOU Georges, CR. RENAMY ZIZA SOUGOU Judith Rachel, Dre. EKANG MVE Arielle, CR. BADJINA EGOMBENGANI Linda Joëlle, Dre. NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia, CR. AGYUNE NDONE Fabrice, CR. BALONDJI Steeve-Thierry, CR. BIVEGHE BI NDONG Wilfried, Dre. MAYILA Inna épouse GAWANDJI O., Dre. MOGOA BOUSSENGUI Amélie, Dr. MISSIOUMBOU Paul, CR. TOUNG NZUE Jérôme, Dr. BOUNDAT BOUNDAT, Dr. TSAMBA-NDZEDY MOUGHOA Rosamour Gassien Aimar, Dre. BOUNGAT OSSAWA Odile, Dr. MBOMO Boris, Technicienne Supérieure de Recherche AZINNONGBE Prisca épouse NGUIMBI

### BP : 846 Libreville

DRDS / IRSH / CENAREST

### E-mail:

bulletindynamiquessociales@gmail.com

**Prix unique : 1000 FCFA**

### Conception et mise en forme

RENAMY ZIZA SOUGOU Judith Rachel